

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
« APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS ROUTIERS
OPTION ENDUITS SUPERFICIELS »

Date de réception de la demande	Septembre 2005
Groupe Technique Paritaire du	29 novembre 2005
Créé par les CPNE du	20 décembre 2005
Numéro Répertoire	CQP 0532 – 2005 20 12
Date d'échéance	31 décembre 2008

Demandeur	FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics
Responsable du dossier	USIRF - Union des Syndicats de l'industrie Routière
Adresse	10 rue de Washington 75008 PARIS Tél. : 01.44.13.32.90

Secteur d'activité	TAVAUX PUBLICS
--------------------	----------------

Description sommaire de l'emploi :

L'applicateur de revêtements routiers réalise, au sein d'une équipe, à partir des directives de sa hiérarchie, les travaux de :

- préparation des supports de chaussée, trottoirs, espaces piétonniers,
- mise en œuvre manuelle de matériaux de fondation pour ces ouvrages,
- accompagnement et suivi des engins de mise en œuvre (niveleuse et finisseur en particulier),
- mise en œuvre manuelle d'enrobés,
- mise en œuvre d'enduits superficiels (manuellement ou en participation à la mise en œuvre mécanisée),

dans le respect de la sécurité, de l'environnement et des règles professionnelles.

Dénomination de la Qualification	Applicateur de revêtements routiers
----------------------------------	-------------------------------------

Classement de la Qualification	Niveau II Position 1 - CCN des Ouvriers des Travaux Publics
--------------------------------	---



**Référentiel et Modalités d'Evaluation de Certification des Compétences attendues du Titulaire
du CQP « Applicateur de revêtements routiers » OPTION ENDUITS SUPERFICIELS**

Le carnet de validation des compétences : Identifier les compétences maîtrisées en situation de travail réelle. Il est signé par au moins un responsable de chantier, l'employeur et le candidat Le Q.C.M. : Vérifier les connaissances générales, techniques et les capacités professionnelles du candidat.		L'entretien avec le jury : Vérifier et compléter informations du carnet validation des compétences les résultats du Q.C.M.		Grille d'évaluation			
				Carnet de validation <i>Nbre de points</i>	QCM <i>Nbre de points</i>	Entretien avec le jury <i>Nbre de points</i>	Total de points
Ensemble des compétences requises par le référentiel du CQP		Modes de validation		100	40	60	200
		Carnet de validation	QCM	Entretien avec le jury			
Pôle A : Organisation et (auto) contrôle technique du travail en phase ouvrage				20	10	12	42
Organiser et préparer les tâches	X	X	X	10	5	6	21
Contrôler à l'avancement la conformité de son travail	X	X	X	10	5	6	21
Pôle B : Traçage				8	6	6	20
Participer au traçage	X	X	X	8	6	6	20
Pôle C : Réalisation manuelle des supports de chaussée et des revêtements routiers en enduits superficiels				50	20	30	100
Vérifier et préparer les supports pour revêtements	X	X	X	20	8	12	40
Réaliser les enduits superficiels	X	X	X	30	12	18	60
Pôle D : Conduite d'engins de la « catégorie 1 » en toute sécurité				4	0	0	4
Conduire les engins de la catégorie 1	X			4	-	-	4
Pôle E : Comportements professionnels				18	4	12	34
Appliquer les règles de sécurité	X	X	X	6	2	3	11
Contribuer et veiller au maintien de la qualité des travaux	X	X	X	4	1	2	7
Respecter l'environnement	X	X	X	3	1	3	7
Travailler en équipe	X		X	3	-	2	5
Assurer une communication efficace	X		X	2	-	2	4
<p align="center">Pour obtenir le CQP, le candidat doit recueillir un minimum de 130 points sur 200 Equivalence : les titulaires du CQP Applicateur de revêtements routiers dans l'option Enrobés valident uniquement les pôles B et C et doivent recueillir un minimum final de 78 points sur 120</p>							

